

Compte-rendu de la réunion du Conseil de Gestion de l'École de Droit

Jeudi 18 septembre 2014 à 17 heures – Salle des Actes

Présents : Mme BASSANO – Mme BAUDOIN – Mme BERNARD – Mme BERTRAND – Mme D'INTRONE- M. DUBREUIL-- M. LE POMMELEC- Mme MARLIAC.

Membres ayant donné procuration : M. CHARILLON- M. MORAND

Présents à titre de membres invités : Mme BRINGUIER- Mme LACROIX- Mme ROCHE

Excusé : M. GOUTTEBEL

Présidence de la séance : Madame le Doyen Christine BERTRAND.

La séance est ouverte à 17 h 00, Salle des Actes.

1 – Approbation du procès-verbal du conseil de gestion du 19 juin 2014

Approbation à l'unanimité

2 – Maquettes et régime d'examens

Madame Marie Bassano, directeur des études, présente au Conseil le document concernant la licence professionnelle Management du logement social. Il y a quelques modifications par rapport au document présenté au Conseil précédent. Elles visent principalement à ajuster le volume d'heures du projet tuteuré par rapport au volume d'heures global ainsi qu'à modifier légèrement l'attribution des crédits.

Madame Bassano présente ensuite le document concernant la capacité en droit en précisant que la seule modification vise à clarifier des termes ambigus.

Madame Bassano explique ensuite au Conseil les modifications relatives aux maquettes des formations de l'IMAJ et les différentes options ouvertes aux étudiants puis présente le règlement d'assiduité pour les étudiants boursiers de l'Institut.

Avis favorable à l'unanimité.

3- Désignation des responsables de formation

Madame le Doyen informe le conseil que Madame Sylwia Wyszogrodzka, maître de conférences en droit privé, dirige désormais la licence professionnelle Métiers du Notariat et que Madame Caroline Lantero, maître de conférences en droit public, codirige depuis la rentrée le master Droit de l'Administration et de la Justice.

Avis favorable à l'unanimité.

4 - Tarifs d'inscription dans les modules pour les D.U.

Madame le Doyen présente les différents tarifs qui sont proposés sous forme de combinaison de modules, sur la base d'un tarif horaire. Il n'y a pas d'exonération proposée pour ces tarifs par module qui visent à répondre à la demande d'individualisation du parcours des étudiants. Madame le Doyen remercie Marlène Tourret qui a travaillé sur ce dossier et répond aux questions sur la nécessité d'un équilibre financier des D.U.

5 - Intervenants extérieurs

Madame le Doyen présente la liste des intervenants extérieurs assurant moins de 30h équivalent TD (cf. annexe) et précise au Conseil que la commission ad hoc a donné son aval pour chacun d'eux.

Avis favorable pour chacun d'eux - Approbation à l'unanimité

6- Questions diverses

Madame le Doyen informe le Conseil de l'attribution à l'Ecole de Droit du marché public pour la formation interne au concours de commissaire de police.

Ayant vérifié qu'il n'y avait pas d'autre question diverse, Madame le Doyen lève la séance à 18 h 10.

Clermont-Ferrand, le 16 janvier 2015,

La secrétaire de séance,



Claire-Marie BRINGUIER

Le Doyen,



Christine BERTRAND